



LE PROGRAMME DÉPARTEMENTAL DE  
**PRÉVENTION**  
**BUCCO-DENTAIRE**



À DESTINATION DES PROFESSIONNELS

---

# Édito

*Depuis trente ans, le Conseil général a fait de la santé bucco-dentaire une de ses priorités en matière de santé publique. Le programme départemental de prévention bucco-dentaire s'adresse aux enfants de la Seine-Saint-Denis avec l'appui de nombreux partenaires et acteurs des villes participantes. Ce guide a été créé afin d'accompagner ces derniers dans l'objectif d'améliorer la santé bucco-dentaire des enfants. Vous en souhaitant bonne lecture.*



**STÉPHANE TROUSSEL**  
PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL  
DE LA SEINE-SAINT-DENIS

La carie dentaire est une maladie infectieuse considérée comme l'un des dix premiers fléaux au monde dans le domaine de la santé. Malgré une amélioration notable de la santé bucco-dentaire en France, des progrès restent à faire : en effet, selon l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS) 20 à 30 % des enfants concentrent 80 % des caries dentaires. On sait aussi que les indicateurs de santé bucco-dentaire sont fortement corrélés avec les inégalités sociales de santé, contre lesquelles le Conseil général entend agir et s'engager avec conviction et efficacité.

Le Département met ainsi en place depuis 1984 un programme de prévention bucco-dentaire avec pour objectif principal de prévenir la carie dentaire chez les enfants. Ce programme couvre une grande partie du territoire de la Seine-Saint-Denis et mobilise un large réseau de partenaires.

En 2007, ce programme départemental a été complété par un dispositif national : « M<sup>T</sup> dents ». Destiné aux enfants à des âges clés (6, 9, 12, 15 et 18 ans), il leur propose un rendez-vous gratuit chez un chirurgien-dentiste, et si besoin les soins sont pris en charge à 100 %.



*Les actions d'éducation à la santé menées par des professionnels doivent informer et sensibiliser les parents et les enfants sur les 5 moyens qui aideront à préserver les dents des enfants et à les faire soigner si nécessaire.*

## 1 Le brossage

L'apprentissage du brossage (pour les plus jeunes), l'âge de début du brossage, les techniques de brossage selon l'âge, la durée et le moment du brossage, le type de brosse à dents et de dentifrice, la fréquence de renouvellement de la brosse à dents, les mesures d'individualisation de la brosse à dents...

## 2 L'alimentation

Ce qui est bon ou mauvais pour les dents, les bienfaits d'une alimentation variée et équilibrée, le rôle nocif des grignotages, la place des sucreries, des fruits et légumes, le rôle bénéfique d'une bonne mastication...



## 3 Le fluor

Son rôle dans la prévention de la carie, son effet protecteur pour l'émail des dents, les différentes sources d'apport en fluor, la prescription de suppléments fluorés, le bilan des différentes sources d'apport en fluor, les risques en cas de surdosage...

## 4 Le rendez-vous chez le dentiste

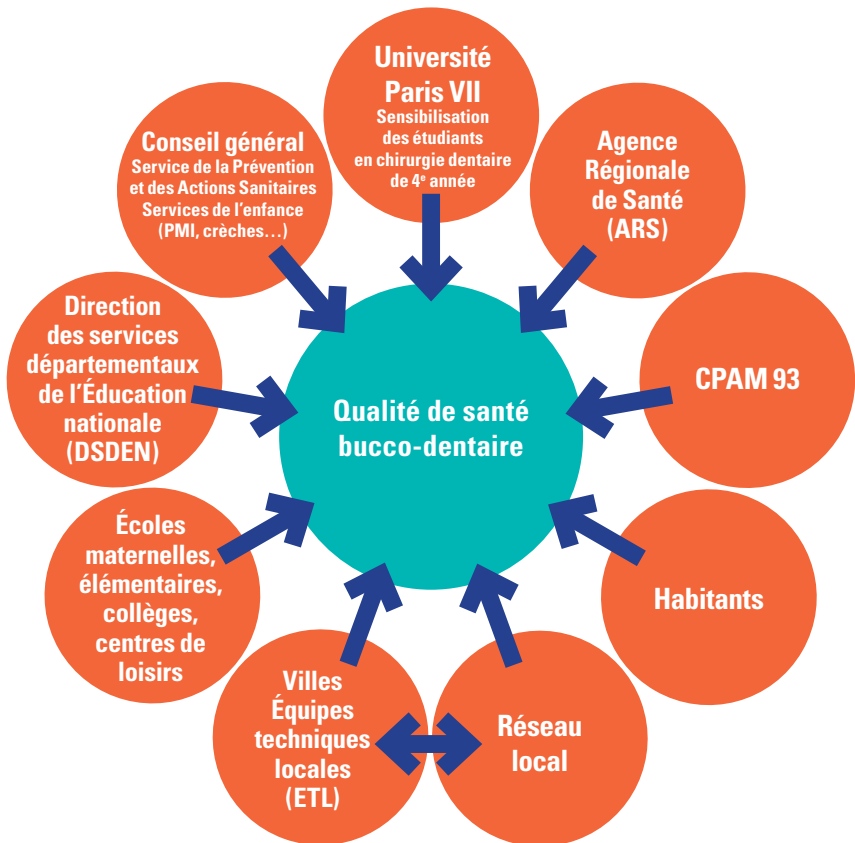
L'âge de la première visite, la fréquence des visites, leur utilité, les différents soins susceptibles d'être prodigués, la visite de prévention dans le cadre du dispositif M'T dents, (qui peut en bénéficier ? à quels âges ?)...

## 5 Le scellement de sillons

Une technique simple et sans douleur qui consiste à recouvrir les dents d'une résine protectrice afin de faciliter le brossage et lutter contre les agressions bactériennes. Cet acte est indiqué chez les enfants à risque carieux et est réalisé uniquement par le chirurgien dentiste.

Il est partiellement pris en charge par la Sécurité sociale jusqu'à l'âge de 14 ans...

## RÉSEAU DE PARTENAIRES DU PROGRAMME DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ BUCCO-DENTAIRE





*De nombreux professionnels de différentes institutions (départementale, municipale, de la DSDEN et de l'Assurance Maladie) se coordonnent pour la santé des enfants.*

## Les Équipes techniques locales (ETL)

Des villes sont au cœur de ce réseau et assurent au niveau local la déclinaison du programme départemental et la coordination des actions de prévention bucco-dentaire, dans les écoles maternelles, élémentaires, collèges et centres de loisirs.

## L'Agence régionale de santé d'Île-de-France (ARS)

Le programme est aujourd'hui soutenu par l'ARS.



## L'Assurance Maladie

Par convention avec la CPAM 93, l'Assurance Maladie a lancé des actions d'accompagnement en faveur des enfants de 6 ans dans le cadre du dispositif national M'T dents auquel le Département a adhéré depuis 2007.

# UNE IMPLANTATION SUR LE TERRITOIRE



*En 2014, 32 villes sur 40 sont signataires d'une convention avec le Conseil général, ce qui représente plus des 2/3 du territoire. 45 000 enfants, de 3 à 12 ans, bénéficient chaque année de diverses actions de prévention.*

**A**

Aubervilliers  
Aulnay-sous-Bois

**B**

Bagnolet  
Bobigny  
Bondy

**C**

Clichy-sous-Bois

**D**

Drancy  
Dugny

**E**

Épinay-sur-Seine

**G**

Gagny

**L**

La Courneuve  
Le Blanc-Mesnil  
Le Bourget  
Les Lilas  
Les Pavillons-  
sous-Bois  
Livry-Gargan

**M**

Montfermeil  
Montreuil-sous-Bois

**N**

Neuilly-sur-Marne  
Noisy-le-Grand  
Noisy-le-Sec

**P**

Pantin  
Pierrefitte-sur-Seine

**R**

Romainville  
Rosny-sous-Bois

**S**

Saint-Denis  
Saint-Ouen  
Sevran  
Stains

**T**

Tremblay-en-France

**V**

Villepinte  
Villetaneuse



*Le programme départemental implique les parents qui sont ainsi informés, sensibilisés à la santé bucco-dentaire et aux moyens de la préserver au quotidien par les professionnels de PMI et des crèches, de l'école, des centres de loisirs.*

## En PMI

Des actions individuelles et collectives sont menées par des médecins, puéricultrices et auxiliaires de puériculture :

- examen bucco-dentaire dès l'éruption de la première dent,
- remise de la première brosse à dents à 24 mois,
- examen bucco-dentaire dans le cadre du bilan de santé à 4 ans,
- évaluation du risque carieux,
- bilan des apports fluorés,
- prescription si nécessaire de comprimés ou gouttes de fluor.

## En crèche

Des actions individuelles et collectives sont menées par des puéricultrices et auxiliaires de puériculture :

- information des parents,
- initiation à l'hygiène bucco-dentaire (apprentissage au brossage dentaire) pour les enfants.

## À l'école

L'essentiel des actions du programme se fait dans les écoles du Département, depuis la maternelle, où des animations collectives en éducation pour la santé bucco-dentaire et des actions de brossage dentaire sont réalisées par les animateurs ETL avec l'appui des enseignants et des infirmières scolaires.

## En centre de loisirs

En appui de ce qui se fait à l'école, les enfants bénéficient des actions d'animation à la santé bucco-dentaire et de brossage dentaire dans les centres de loisirs assurées par des animateurs.



## CONTACTS

- > **PAUL BISSILA**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
Responsable du Programme  
départemental de prévention  
bucco-dentaire  
Tél.: 01 43 93 84 87  
pbissila@cg93.fr
- > **RAFIK ALLAL**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
Animateur de prévention  
Tél.: 01 43 93 75 22  
rallal@cg93.fr
- > **BASSAM ABO AMER**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
Animateur de prévention  
Tél.: 01 43 93 76 27  
baboamer@cg93.fr